

(La version française suit)

VANADIUMCORP OPENS A BUSINESS OFFICE IN QUEBEC

Vancouver, British Columbia – December 28, 2022 – VanadiumCorp Resource Inc. (TSX-V: VRB) (OTCBB: APAFF) (FSE: NWN) (the "Company") is pleased to announce the opening of the Company's business office in Québec. Located in Marieville, 30 km east of Montréal, the office will support the expanding technical and commercial activities of the Company in Québec. These activities include the development of the previously announced vanadium electrolyte manufacturing facility expected to be located near Sherbrooke, Québec, and continued progress on the strategic vanadium mineral deposit at Lac Doré near Chibougamau, Québec.

VanadiumCorp's CEO Paul McGuigan stated that "Our company's asset base is in Québec, and it is critical that we expand our presence there." The business office will be led by Gilles Dupuis, P.Eng., Chief Operating Officer of the Company, who has a solid background in the design and construction of major projects in Québec. "Quebec is rich with vanadium-titanium deposits. I am committed to advancing the Company's Lac Doré mineral resource for use in eco-friendly vanadium redox flow batteries that support green power. Our new facilities will create jobs and benefit the local communities in which we operate", says Mr. Dupuis.

The office will be open for business on January 3, 2023.

About VanadiumCorp

VanadiumCorp Resource Inc. is a mineral exploration company based in Quebec and Vancouver, Canada, with 100% ownership of two strategic vanadium, titanium, and iron properties in Quebec. The Iron T is near Matagami, and the Company's flagship Lac Doré property is near Chibougamau.

An introduction to the Company by our Executive Chairman, Ian Mallory, can be viewed as a Greenshoe Media Group video at: https://www.youtube.com/watch?v=-gjU26_osDc

Definition diamond-drilling and resampling surface trenching on the Lac Doré property by the Company culminated in preparing a Technical Report and Mineral Resource Estimate by CSA Global Consultants Canada Limited ("CSA"), with Dr. Luke Longridge, P. Geo. as the lead consultant. CSA produced a Technical Report titled "**Lac Doré Project, Chibougamau, Québec, Canada, December 10, 2020.**" The full technical report is available on the Company's website and SEDAR. Longridge recommended a program of step-out diamond drilling and metallurgical testing.

The Technical Report describes Measured and Indicated Mineral Resources of 215 million tonnes containing 53 million tonnes of recoverable vanadiferous titanomagnetite. The titanomagnetite concentrate is estimated to have 1.49 billion pounds of V₂O₅ (not factored for recoveries from titanomagnetite).

VanadiumCorp also owns 100% of the newly patented hydrometallurgical process, VEPT (the "VanadiumCorp, Electrochem, Process Technology"), invented by Dr. Francois Cardarelli, that consists of digesting vanadiferous feedstocks into concentrated sulfuric acid. The technology addresses the recovery of vanadium, titanium, ferrous sulphate, and silica products from mineral concentrate feedstocks, such as titanomagnetite. The VEPT process is also valid for recovering vanadium from industrial residues, such as slags from oxygen blast furnaces

(BOF-slugs). This sulphuric acid process is novel because it adapts a proven and widely used industrial process to extract valuable metals from titanomagnetite and industrial residues.

Qualified Person

Mr. Paul McGuigan, P. Geo., a geologist and a Qualified Person (as defined in NI 43-101 -Standards for Disclosure for Mineral Projects) and CEO and Director of the Company, has reviewed and approved the technical disclosures in this news release.

ON BEHALF OF THE BOARD OF VANADIUMCORP

Paul McGuigan, P. Geo
Director, Chief Executive Officer

Website: www.vanadiumcorp.com

Neither the TSX Venture Exchange nor its Regulation Services Provider (as defined in the policies of the TSX Venture Exchange) accept responsibility for the adequacy or accuracy of this release.

Forward-Looking Statements

This document may contain forward-looking statements (including "forward-looking information" within the meaning of applicable Canadian securities laws and "forward-looking statements" within the meaning of the US Private Securities Litigation Reform Act of 1995) regarding, among other things, VanadiumCorp's business. and the environment in which it operates. In general, forward-looking statements can be identified by the use of words such as "anticipates", "expects" or "does not expect", "is expected", "budget", "forecast", "estimates", "forecasts", "intends", "anticipates" or "does not anticipate", or "believes", or variations of such words and phrases or statements that certain actions, events or results "may", "could", "would", "could" or "will be taken", "occur" or "will be achieved". VanadiumCorp's relies on a number of assumptions and estimates to make these forward-looking statements, including, without limitation, the ability to acquire the necessary permits and authorizations to advance the Lac Doré property to the production stage, the ability to add to existing resources at Lac Doré through drilling, the costs associated with the development and operation of its properties. These assumptions and estimates are made in light of forecasts and conditions that are considered relevant and reasonable based on available information and current circumstances. A number of risk factors may cause actual results, level of activity, performance or results of such exploration and/or mine development to differ materially from those expressed or implied by such forward-looking statements, including, without limitation, whether such discoveries will result in commercially viable quantities of such mineralized materials, the ability to modify project parameters as plans continue to be refined, the ability to execute planned future exploration and drilling programs, the need for additional financing to continue exploration and development efforts, changes in general economic, market and business conditions, and other risks outlined in VanadiumCorp's latest Annual Information Form under the heading "Risk Factors" and in its other public documents. Forward-looking statements are not guarantees of future performance and such information is inherently subject to known and unknown risks, uncertainties and other factors that are difficult to predict and that may be beyond VanadiumCorp's control. Although VanadiumCorp has attempted to identify important risks and factors that could cause actual actions, events or results to differ materially from those described in the forward-looking

statements, there may be other factors and risks that cause actions, events or results not to be as anticipated, estimated or intended. Accordingly, undue reliance should not be placed on these forward-looking statements. In addition, all forward-looking statements in this press release are made as of the date of this press release. VanadiumCorp disclaims any intention or obligation to update or revise any forward-looking statements, whether as a result of new information, future events or otherwise, except as required by applicable securities laws.

The forward-looking statements contained herein are expressly qualified by this disclaimer.

- END -



VANADIUMCORP OUVRE UN BUREAU D'AFFAIRES AU QUÉBEC

Vancouver, Colombie-Britannique – le 28 décembre 2022 – VanadiumCorp Resource Inc. (TSX-V: VRB) (OTCBB: APAFF) (FSE: NWN) (ci-après appelée « la Société ») est heureuse d'annoncer l'ouverture de son bureau d'affaires au Québec. Situé à Marieville, 30 kilomètres à l'est de Montréal, le bureau appuiera les activités commerciales et techniques en expansion de la Société au Québec. Ces activités comprennent le développement de l'installation de fabrication d'électrolyte de vanadium annoncée précédemment qui devrait être située près de Sherbrooke, au Québec, et la poursuite des progrès sur le gisement minéral stratégique de vanadium au Lac Doré, près de Chibougamau, au Québec.

Le PDG de VanadiumCorp, M. Paul McGuigan, a déclaré que : « Les actifs de notre entreprise se trouvant au Québec, il est important d'y élargir notre présence ». Le bureau sera dirigé par M. Gilles Dupuis, ing., directeur des opérations de la Société. M. Dupuis possède de solides antécédents en conception et construction de projets majeurs au Québec. « Notre province est riche en dépôts de vanadium-titane. Je m'engage à l'avancement de la ressource minérale de notre entreprise à Lac Doré, qui servira à la création de batteries écoresponsables à batteries à flux rédox au vanadium, qui soutiennent l'énergie verte. Nos nouvelles installations créeront des emplois et apporteront des avantages dans les collectivités où nous menons nos activités », a ajouté M. Dupuis.

L'ouverture du bureau est prévue le 3 janvier 2023.

À propos de VanadiumCorp

VanadiumCorp Resource Inc. est une entreprise d'exploration minière établie au Québec et à Vancouver, au Canada, propriétaire à 100 % de deux gisements minéraux stratégiques de vanadium, de titane et de fer au Québec. La mine Iron T se situe près de Matagami, et le gisement phare de la Société à Lac Doré se trouve près de Chibougamau.

On trouvera à l'adresse https://www.youtube.com/watch?v=-gjU26_osDc une description vidéo de la Société (conçue par Greenshoe Media Group) narrée par son président exécutif du conseil, Ian Mallory.

Le forage au diamant et le rééchantillonnage des tranchées en surface effectués par la Société dans le gisement de Lac Doré ont mené à la préparation d'un rapport technique et d'une estimation des ressources minières par CSA Global Consultants Canada Limited (ci-après « CSA »), dont M. Luke Longridge, P. Geo., était le principal consultant. CSA a publié un rapport technique intitulé « **Lac Doré Project, Chibougamau, Québec, Canada, December 10, 2022** ». On peut lire le rapport technique intégral sur le site Web de la Société et de SEDAR. M. Longridge recommandait un programme de forage d'extension au diamant, ainsi que des tests métallurgiques.

Le rapport technique décrit des ressources mesurées et indiquées totalisant 215 millions de tonnes contenant 53 millions de tonnes de titanomagnétite vanadifère récupérable. On estime à 1,49 milliard de livres la teneur en V2O5 dans le concentré de titanomagnétite (non prise en compte pour les récupérations de titanomagnétite).

VanadiumCorp est également unique détentrice du processus d'hydrométallurgie nouvellement breveté, le VEPT (« VanadiumCorp, Electrochem, Process Technology »), inventé par M. Francois Cardarelli, qui consiste à dégrader des matières premières vanadifères dans de l'acide sulfurique concentré. La technologie porte sur la récupération des produits du vanadium, du titane, du sulfate de fer et de la silice des concentrés de minéraux comme la titanomagnétite. Le processus VEPT sert aussi à récupérer le vanadium des résidus industriels comme les scories des hauts-fourneaux à oxygène (scories-BOF). Le procédé à l'acide de soufre est nouveau en ce qu'il adapte un procédé industriel avéré et répandu pour l'extraction de métaux utiles des résidus industriels et de titanomagnétite.

Personne Qualifiée

M. Paul McGuigan, P. Geo., est géologue et personne qualifiée selon le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers et PDG et administrateur de la Société, a examiné et approuvé les informations techniques de ce communiqué.

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE VANADIUMCORP

Paul McGuigan, P. Geo.,
Administrateur et PDG

Site Web : www.vanadiumcorp.com

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (comme ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant au caractère adéquat ou exact du présent communiqué.

Déclarations prospectives

Ce document peut contenir des déclarations prospectives (y compris des « informations à caractère prospectif » au sens de la législation canadienne applicable en matière de valeurs mobilières, et des « déclarations prospectives » au sens de la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act* de 1995) concernant, entre autres, les activités de VanadiumCorp et l'environnement dans lequel elle exerce ses activités. En général, les déclarations prospectives peuvent être identifiées par l'utilisation de mots tels que « prévoit », « s'attend » ou « ne s'attend pas », « est attendu », « budget », « prévu », « estime », « prévoit », « a l'intention », « anticipe » ou « n'anticipe pas », ou « croit », ou des variations de ces mots et expressions ou des déclarations selon lesquelles certains événements, actions ou résultats « peuvent », « pourraient », « seraient », ou « seront pris », « se produisent » ou « seront atteints ». VanadiumCorp s'appuie sur un certain nombre d'hypothèses et d'estimations pour faire ces déclarations prospectives, y compris, sans s'y limiter, la capacité d'acquiescer les permis et les autorisations nécessaires pour faire avancer la propriété minière de Lac Doré au stade de production, la capacité d'ajouter aux ressources existantes à Lac Doré par le biais de forages, les coûts associés au développement et à l'exploitation de ses propriétés. Ces hypothèses et estimations sont faites à la lumière

des prévisions et des conditions considérées comme pertinentes et raisonnables sur la base des informations disponibles et des circonstances actuelles. Un certain nombre de facteurs de risque peuvent faire en sorte que les résultats réels, le niveau d'activité, les performances ou les résultats de cette exploration et/ou de ce développement minier soient sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés par ces déclarations prospectives, y compris, sans s'y limiter, si ces découvertes se traduisent par des quantités commercialement viables de ces matériaux minéralisés, la possibilité de modifier les paramètres du projet à mesure que les plans continuent d'être affinés, la capacité d'exécuter les programmes d'exploration et de forage futurs prévus, la nécessité d'un financement supplémentaire pour poursuivre les efforts d'exploration et de développement, l'évolution des conditions générales de l'économie, du marché et des affaires, ainsi que les autres risques exposés dans la dernière notice annuelle de VanadiumCorp sous la rubrique « Facteurs de risque », et dans ses autres documents publics. Les déclarations prospectives ne sont pas des garanties de performances futures et ces informations sont intrinsèquement assujetties à des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs difficiles à prévoir et qui peuvent être hors du contrôle de VanadiumCorp. Bien que VanadiumCorp ait tenté d'identifier les risques et facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les actions, événements ou résultats réels diffèrent sensiblement de ceux décrits dans les déclarations prospectives, il peut y avoir d'autres facteurs et risques qui font en sorte que les actions, événements ou résultats ne soient pas tels qu'anticipés, estimés ou prévus. Par conséquent, il convient de ne pas se fier indûment à ces déclarations prospectives. En outre, toutes les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué de presse sont données à la date de celui-ci. VanadiumCorp décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser toute déclaration prospective, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si les lois sur les valeurs mobilières applicables l'exigent.

Les déclarations prospectives contenues dans les présentes sont expressément qualifiées par cette clause de non-responsabilité.

– 30 –